

Coller ci-dessous l'étiquette code barre
correspondant à l'épreuve

T1 - 00188



0270-00-930076

ESCP_AEHE

Date : 7/05/2018

Epreuve / Sous épreuve : ESH ESCP EUROPE

Code Epreuve : 270

Nombre de copies supplémentaires : 1

Note

attribuée :

20

9h15/9h16

Dans " Celtic Phoenix or Lepechaun Economics ", REGAN et BRAZYS (2014), expliquent comment l'industrialisation et la montée en gamme continue, progressive et durable de l'économie irlandaise a été permise par une politique industrielle s'inscrivant dans une stratégie de croissance de long-terme. La désindustrialisation, mal du siècle qui semble frapper la plupart des pays développés à économie de marché (POEM), sera-t-elle alors réellement inéluctable ?

Selon la définition de John CLARK (1917), l'industrie, ou " secteur " secondaire ", rassemblerait les activités de production et de distribution de biens et services marchands. Plus de deux siècles après la Première Révolution industrielle (1750-1820) et presque 170 ans après la Deuxième révolution industrielle (1850-1913), l'Europe - qui en fut pourtant le berceau - et les États-Unis semblent voir leur économie se désindustrialiser comme en témoignent non seulement la baisse de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total, mais également la baisse de la part de la valeur ajoutée du secteur secondaire dans la valeur ajoutée totale, et ce, au profit

du secteur des services. À l'heure où les craintes se fomentent dans les pays développés, et en particulier aux États-Unis ("Bring back manufacturing jobs" étant par ailleurs une promesse de campagne du Président américain Donald TRUMP), s'interroger sur le caractère inéluctable du processus de désindustrialisation implique alors d'interroger non seulement sa réalité, mais aussi d'analyser les forces structurelles qui le sous-tendent pour déterminer le champ des possibilités d'actions - en particulier étatiques - pour tenter de contrôler ou du moins d'infléchir la tendance.

Ainsi, dans quelle mesure la désindustrialisation peut-elle justifier l'intervention étatique dans les pays développés ?

Si la désindustrialisation est un phénomène réel contre lequel il apparaît vain de vouloir s'opposer, au regard des forces structurelles qui la sous-tendent (I); sa gravité demeure toutefois à relativiser, laissant alors penser qu'il ne s'agit pas d'un processus inéluctable et que l'intervention publique peut être utile (II).

*

*

*

Au regard des statistiques, la désindustrialisation semble être un phénomène réel alimenté par des causes structurelles et contre lequel il est vain de vouloir s'opposer fermement. D'abord, la tertiarisation des économies est une conséquence du développement (A), accentuée et accélérée par la mondialisation et la concurrence internationale moderne (B), faisant de la désindustrialisation un phénomène nécessaire contre lequel il est difficile voire inutile de lutter farouchement (C).

La tendance à la tertiarisation des économies avec le niveau de développement semble être un phénomène nécessaire, endogène à l'économie. C'est ainsi qu'Alfred SAUVY explique le "déversement sectoriel" dans La Machine et le chômage (1980) : les gains de productivité enregistrés dans l'agriculture ont permis de libérer de la main d'œuvre pour le secteur secondaire. Par la suite, les gains de productivité et la hausse des salaires qui en découle, tendent à élever le pouvoir d'achat des ouvriers et entraînent la naissance de nouveaux besoins : non seulement des travailleurs sont désormais disponibles pour travailler, mais l'existence d'une demande potentielle permet le développement d'un nouveau secteur, à savoir le secteur tertiaire, celui des services. De ce fait, la tertiarisation des économies semblent être la conséquence naturelle du développement.

économique. La thèse du déversement permet alors de comprendre les évolutions de la population active française depuis le XIX^{ème} siècle, engendrées par le développement et le progrès technique, pour qu'elle se répartisse ainsi en 2016 (statistiques de l'INSEE) : 1,8% des emplois dans le secteur primaire (agriculture), environ 18% dans le secteur secondaire et 80% dans le secteur tertiaire. On observe alors une accélération de ce phénomène depuis les années 2000 : si la part des services dans l'emploi s'élevait à 70% en 2001, elle atteint 80% aujourd'hui. Dans une perspective similaire, W. BAUMOL (Macroeconomics of unbalanced growth: the anatomy of an urban crisis, 1962), démontre que la tertiarisation des économies est inhérente à la croissance économique : comme les gains de productivité et les salaires des travailleurs augmentent dans le secteur dynamique et que les salaires sont fixés au niveau national ou que les salaires augmentent dans les secteurs peu dynamiques (à savoir les services, secteurs à productivité stagnante) pour attirer les travailleurs compétents, alors la main d'œuvre tend à se concentrer dans le secteur le moins productif. Cette tertiarisation de l'économie est un phénomène naturel et propre aux pays développés : elle constitue une menace car ces pays doivent alors faire face à une "maladie des coûts", subie par les consommateurs.

Par conséquent, la désindustrialisation apparaît comme une conséquence directe et nécessaire des pays qui arrivent à maturité dans le processus de développement.

Cette tendance à la désindustrialisation a en outre été renforcée par la mondialisation, la division internationale du processus productif (DIPP, L'ASSUORIE-DUCHÊNE, 1986) et la concurrence internationale. Si les évaluations économétriques divergent dans les ordres de grandeurs, DEMMOU évalue les pertes d'emplois dans le secteur industriel causées par les délocalisations entre 13 000 et 15 000 par an entre 2001 et 2010 (La désindustrialisation en France, 2010).

AUTORN, DONOR et HANSON ("The China Shock", 2014) estiment quant à eux que la concurrence chinoise serait indirectement responsable d'une perte de 1 million d'emploi aux États-Unis.

Les pays en développement (PED) en particulier asiatique ont en effet fondé leur stratégie de développement sur une croissance très extravertie avec un interventionnisme étatique répété. Ils ont usé de leurs avantages comparatifs, à savoir le travail peu qualifié et un cadre réglementaire relativement indéfini. S'est opéré le "deuxième dégroupement" que décrit BAIDWIN, la séparation des usines avec les consommateurs. Mais s'opposer à une telle géographie des activités selon la

DIPP apparaît non seulement complexe mais peu rationnel dans la mesure où les entreprises des PDEM profitent pour diminuer leurs coûts. Les entreprises qui conservent la plupart de leurs activités sur le territoire national tendent à diminuer leurs marges pour conserver une certaine compétitivité-prix, ce qui peut - sur le long terme - nuire à leur compétitivité structurelle (Rapport Gallois, 2012), fragilisant d'autant plus leur position dans le commerce international. Ainsi, la géographie des activités qu'impliquent l'ouverture progressive des économies et la concurrence internationale à l'œuvre, semblent jouer un rôle important dans la tendance structurelle à la désindustrialisation des PDEM.

Qu'il soit un processus inhérent au développement, aggravé principalement par l'ouverture des économies, la désindustrialisation semble être un phénomène structurel contre lequel il est difficile de lutter. D'abord parce qu'il n'est pas rationnel de s'opposer à des décisions optimales - que ce soit les offres de travail ou les décisions de localisation des entreprises. Dans la mesure où les importations françaises représentent 25% de la valeur ajoutée du produit fini, l'ouverture des économies semblent profiter aux entreprises. De plus, la question de la possibilité de contraindre cette tendance à la désindustrialisation

apparaît relativement problématique dans le contexte où l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ne tolère pas ou très peu les politiques de subvention et où les autorisations de mesures de protectionisme vieillissant (KARDOR) ou éducatif (LIST) demeurent relativement limitées et risquent d'exposer le pays à des représailles, rendant une telle intervention contreproductive. De plus, l'échec des politiques industrielles horizontales en France dans les années 1960, semblent confirmer l'idée qu'il est vain, voire contreproductif de vouloir s'opposer à une telle dynamique structurelle.

Ainsi, le processus de désindustrialisation apparaît relativement inéluctable car il est presque impossible de contrer ces forces structurelles à l'œuvre. Toutefois, un tel constat apparaît pessimiste et ne permet pas de rendre compte du succès de certains PDEM à l'instar de l'Allemagne ou de l'Irlande dont la croissance économique demeure toujours tirée par l'industrie.

*

*

*

Si la désindustrialisation est une tendance bien réelle dans les PDEM, elle n'obéit à aucune fatalité et l'intervention publique peut être utile pour tenter de ralentir voire d'infléchir le processus. D'abord, la réalité du phénomène mérite d'être relativisée (A), laissant ainsi un rôle à jouer à l'intervention publique (B), à condition de respecter certains critères (C).

La désindustrialisation est en réalité une menace plus crainte qu'avérée, interrogeant ainsi son caractère inéluctable. D'abord, la majorité des pertes d'emplois industriels sont imputables à l'externalisation de services qui étaient auparavant comptabilisés dans l'activité du secteur secondaire, à l'instar des services de comptabilité, de communication, de service-client ou encore de distribution. C'est que les frontières entre les secteurs ont toujours été poreuses, comme le décrit Paul VERLEY dans La Révolution industrielle : si jadis, les marchands du moyen-âge étaient des entrepreneurs, les agriculteurs-industriels de la proto-industrie demeuraient également relativement indépassables. Aujourd'hui, ces emplois comptabilisés auparavant dans le secteur tertiaire n'ont pas disparu, mais apparaissent dans les emplois liés aux services. D'autre part, comme le montre Jean GADREY dans Socio-Économie des services (2013), certains services obéissent au-

jourd'hui à une logique industrielle - ie rationalisation des tâches et du temps - questionnant alors même la légitimité de classer de tels emplois dans les services. À cet effet comptable s'ajoute alors un effet - prix : la concurrence internationale accrue depuis les années 1980 a provoqué un choc déflationniste durable pour les produits manufacturés, réduisant alors leur part dans le PIB. De ce fait deux ajustements méritent d'être faits : non seulement la mesure des flux en valeur ajoutée (à l'instar de l'initiative "Made in World" de l'OCDE) apparaît nécessaire pour mieux rendre compte de la réalité économique, mais c'est la notion - même de l'industrie qui mériterait d'être redéfinie en prenant en compte les interdépendances sectorielles.

De ce fait, la réalité de la désindustrialisation mérite d'être relativisée, atténuant ainsi son caractère nécessaire.

Mais plus encore, non seulement la désindustrialisation n'est pas un processus nécessaire, mais n'est pas non plus inéluctable dans la mesure où l'Etat a bien un rôle à jouer.

Des politiques structurelles apparaissent nécessaires pour endiguer cette amorce de désindustrialisation. Et là, la politique de la concurrence pourrait permettre de stimuler l'innovation ; c'est la thèse défendue par les néoschumpéteriens tels que AGTION et

Howitt dans "A Joseph Schumpeter Lecture: a propiuate Growth Policy, a unifying framework" (2006). Dans les pays à la "frontière technologique" - ie les PDEM - une intensification de la concurrence permettrait non seulement l'émergence d'innovations, mais aussi de s'émanciper de la concurrence par les prix qu'implique l'ouverture des économies ("escape competition"). De plus, cette dernière devrait s'accompagner d'une politique éducative ciblée vers le supérieur pour les pays à la frontière. La politique éducative est en effet un enjeu majeur pour permettre une réindustrialisation; elle a par ailleurs permis le succès de la Corée du Sud, cherchant à développer l'éducation au même rythme que le progrès technologique pour que ne rédeussent les inégalités, et qu'une offre de travail puisse répondre à la demande. A contrario, le sous-investissement dans l'éducation en France et aux Etats-Unis, respectivement à la fin des années 1990 et dans les années 1960, ont freiné le développement économique et industriel. La politique éducative et une politique d'investissement massif seraient d'autant plus bienvenues qu'elles profiteraient d'un contexte économique favorable et d'un régime durable de taux d'intérêt bas ("US economic prospects: secular stagnation, hysteresis and the zero lower bound", Larry SUMMERS, 2014). En effet, les plans d'investisse-

ments tels l'American Recovery and Reinvestment Act (2008) et le plan Juncker (2015), à hauteur de 800 millions de dollars et de 500 millions (d'ici 2020) permettent, outre de relancer l'économie, de stimuler la croissance potentielle.

Toutefois, les échecs des politiques industrielles passées ont montré leurs limites. L'enjeu est donc de déterminer les conditions de réalisation de l'intervention étatique. Le premier enjeu est de conditionnaliser les aides apportées. L'Etat peut par exemple se cantonner au financement de la R&D marginale pour éviter les "effets d'aubaine" qu'évoque ABHION. De plus, en s'inspirant de la théorie de l'Agent RODRIK a montré dans "The new industrial Policy" (2016) comment la conditionnalité des aides ou des subventions aux résultats ont permis le succès des entreprises sud-coréennes. Enfin, dans un contexte de régulation du commerce mondial, des aides ciblées sur les secteurs qui intègrent des objectifs de développement durable permettraient de s'émanciper des règles imposées par l'OMC et de réindustrialiser durablement ce que préconise par ailleurs SACHS (2017). Le deuxième enjeu est plus grand : il s'agit de modifier le cadre concurrentiel, en autorisant voire en favorisant les coopérations (The Organization of Industry, RICHARSON, 1972). L'enjeu est de permettre aux en-

trempés d'avoir une certaine visibilité et de ne pas effectuer des investissements redondants. C'est pourquoi Eli COHEN (dans "La quasi-constitutionnalisation de la politique de la concurrence en zone-euro") plaide pour un aménagement des règles fixées par la Commission européenne - bien plus contraignantes que celles fixées aux États-Unis. L'acceptation de coopération voire des ententes permettrait la constitution de "géants européens" et d'endiguer l'amorce de désindustrialisation pour les pays du Nord de l'Europe. Le troisième enjeu est alors de prendre en compte les interdépendances sectorielles pour ne pas déstabiliser l'économie. C'est ainsi que J. GADREY (ibid) préconise de rendre attractifs les services qualifiés dans le domaine social et d'effectuer des "investissements de qualité". De plus, prendre en compte les préférences des citoyens apparaît indispensable dans le contexte où la contestation des classes moyennes des PDEM est grandissante. C'est ainsi que dans "Réindustrialiser sur la base d'une vision commune partagée", GUILON appelle les pouvoirs publics à prendre en compte les préférences citoyennes pour réindustrialiser l'économie française.

En somme, la désindustrialisation peut être en partie contrée grâce à l'intervention de l'État - d'un État qui "investit la croissance et l'innovation" comme l'invite ABKION dans Penser l'État

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

S'il s'agit d'une copie supplémentaire, reportez ici le code à 6 chiffres situé sous le code barre :

930076

Date : 7/05/2018 Epreuve / Sous épreuve : ESH ESCP.

Code Epreuve : 270

Nombre de copies supplémentaires : 1 (numérotez les pages dans le cadre en bas à droite)

Note

attribuée :

à condition toutefois qu'elle respecte certaines conditions, pour être pleinement efficace. Loïn d'être inéluctable, la désindustrialisation relative des économies des pays développés peut être corrigée par les pouvoirs publics.

*

*

*

Ainsi, si la désindustrialisation est un phénomène amorcé que nous-tendent des forces structurelles, sa réalité est à relativiser et l'intervention publique peut permettre de limiter l'ampleur actuelle et future du processus. Il ne s'agit donc ni d'un phénomène nécessaire - au regard de sa réalité limitée et des pays développés qui sont des puissances industrielles - ni complètement absolu et définitif dans la mesure où l'action des pouvoirs publics, conditionnée, ciblée et adaptée, peut enrayer la dynamique commencée.

L'enjeu majeur est alors de proposer de cette tendance à la désindustrialisation, pour réindustrialiser

aliser durablement, profitant du contexte actuel favorable du régime durable de taux d'intérêts réels bas pour "fonder les bases d'un nouveau régime de croissance", comme le préconisent AGUIER et VALIA dans leur article de 2016 ("Taux d'intérêt négatifs et stagnation séculaire : politique monétaire ou choix social ?").